

---

États financiers de  
Fondation, le Fonds de développement  
de la Confédération des syndicats  
nationaux pour la coopération et l'emploi

31 mai 2023

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1
États de la situation financière.....	3
États du résultat global .....	4
États des variations de l'actif net .....	5
États des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires aux états financiers.....	7-38

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de  
Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des  
Syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mai 2023 et 2022, les états du résultat global, les états des variations de l'actif net et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 mai 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion excluant les informations de la section de gestion des risques faisant partie intégrante des états financiers.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

/s/ Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. <sup>1</sup>

Montréal, Québec  
Le 21 juin 2023

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A118581

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États de la situation financière**

Aux 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2023</u>	<u>2022</u>
		\$	\$
<b>Actif</b>			
Encaisse et équivalents de trésorerie		19 204	13 085
Débiteurs et autres actifs	5	42 637	51 295
Autres investissements	6	1 388 362	1 395 630
Investissements en capital de développement	7	1 882 047	1 657 929
Immobilisations corporelles et incorporelles	11	40 856	23 754
Impôts différés	20	6 917	5 804
		<u>3 380 023</u>	<u>3 147 497</u>
<b>Passif</b>			
Créditeurs et autres passifs	15	24 418	16 685
Passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	21	17 945	19 459
		<u>42 363</u>	<u>36 144</u>
<b>Actif net</b>		<u>3 337 660</u>	<u>3 111 353</u>
Nombre d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 en circulation (en milliers)	16	<u>221 050</u>	<u>207 133</u>
Actif net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<u>15,10</u>	<u>15,02</u>

Engagements et éventualités (notes 7, 12, 13)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration

(S) Diane Beaudry

\_\_\_\_\_, Administratrice

(S) Geneviève Morin

\_\_\_\_\_, Présidente-directrice générale

**Fondaction, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États du résultat global**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2023</u>	<u>2022</u>
		\$	\$
<b>Produits</b>			
Intérêts		46 411	42 710
Dividendes et distributions		46 770	137 132
Honoraires et autres revenus		<u>3 325</u>	<u>2 159</u>
		<u>96 506</u>	<u>182 001</u>
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisés		(28 245)	77 757
Non réalisés		<u>21 993</u>	<u>(295 242)</u>
		<u>(6 252)</u>	<u>(217 485)</u>
		<u>90 254</u>	<u>(35 484)</u>
<b>Charges opérationnelles</b>	18	<u>77 384</u>	<u>66 207</u>
<b>Résultat avant impôts</b>		<u>12 870</u>	<u>(101 691)</u>
Impôts sur le résultat	20	<u>(503)</u>	<u>109</u>
<b>Résultat net</b>		<u>13 373</u>	<u>(101 800)</u>
<b>Autre élément du résultat global qui ne sera pas reclassé au résultat net</b>			
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts	21	<u>2 798</u>	<u>15 344</u>
<b>Résultat global</b>		<u>16 171</u>	<u>(86 456)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A, séries 1 et 2 (en milliers)		<u>215 285</u>	<u>201 646</u>
Résultat net par action de catégorie A, séries 1 et 2 (en dollars)		<u>0,06</u>	<u>(0,50)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États des variations de l'actif net**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

Note	Capital-actions de catégorie A		Résultats nets non distribués	Actif net
	Série 1	Série 2		
	\$	\$	\$	\$
<b>2023</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>2 209 898</b>	<b>35 121</b>	<b>866 334</b>	<b>3 111 353</b>
Résultat net	—	—	13 373	13 373
Autre élément du résultat global	—	—	2 798	2 798
Émissions d'actions	361 812	6 850	—	368 662
Rachats d'actions	(113 249)	(2 065)	(43 212)	(158 526)
Virement	190 000	—	(190 000)	—
	<b>438 563</b>	<b>4 785</b>	<b>(217 041)</b>	<b>226 307</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 648 461</b>	<b>39 906</b>	<b>649 293</b>	<b>3 337 660</b>
<b>2022</b>				
<b>Solde au début</b>	<b>1 940 409</b>	<b>27 805</b>	<b>991 937</b>	<b>2 960 151</b>
Résultat net	—	—	(101 800)	(101 800)
Autre élément du résultat global	—	—	15 344	15 344
Émissions d'actions	351 056	8 535	—	359 591
Rachats d'actions	(81 567)	(1 219)	(39 147)	(121 933)
	<b>269 489</b>	<b>7 316</b>	<b>(125 603)</b>	<b>151 202</b>
<b>Solde à la fin</b>	<b>2 209 898</b>	<b>35 121</b>	<b>866 334</b>	<b>3 111 353</b>

Les résultats nets non distribués comprennent un solde créditeur relié au cumul de l'autre élément du résultat global de 13,5 M\$ (solde créditeur de 10,7 M\$ au 31 mai 2022).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**États des flux de trésorerie**

Exercices terminés les 31 mai

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

	Notes	<u>2023</u>	<u>2022</u>
		\$	\$
<b>Activités opérationnelles</b>			
Résultat net		13 373	(101 800)
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement et autres investissements			
Réalisées		28 245	(77 757)
Non réalisés		(21 993)	295 242
Intérêts, dividendes et distributions capitalisés		(51 368)	(129 452)
Variation des passifs nets liés aux avantages postérieurs à l'emploi		1 710	3 957
Amortissements	11	3 154	2 791
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	11	26	—
Impôts différés	20	(1 539)	186
		<u>(28 392)</u>	<u>(6 833)</u>
Variation des éléments hors caisse	22	5 899	(19 219)
		<u>(22 493)</u>	<u>(26 052)</u>
Investissements en capital de développement			
Acquisitions		(359 339)	(309 504)
Produits de cessions		131 104	300 817
Autres investissements			
Acquisitions		(2 043 603)	(1 131 150)
Produits de cessions		2 108 364	916 887
		<u>(163 474)</u>	<u>(222 950)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		<u>(185 967)</u>	<u>(249 002)</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	11	(18 050)	(7 101)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		<u>(18 050)</u>	<u>(7 101)</u>
<b>Activités de financement</b>			
Émissions d'actions	16	368 662	366 091
Rachats d'actions	16	(158 526)	(121 933)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		<u>210 136</u>	<u>244 158</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse et équivalents de trésorerie		6 119	(11 945)
Encaisse et équivalents de trésorerie au début		13 085	25 030
<b>Encaisse et équivalents de trésorerie à la fin</b>		<u>19 204</u>	<u>13 085</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 1 Loi constitutive

#### *Statut et fonctions du Fonds*

Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi (le « Fonds » ou « Fondation »), constitué par une loi de l'Assemblée nationale du Québec (*L.R.Q., chapitre F3.1.2*) (la « Loi »), est une société de placement à fonds social ayant principalement pour fonctions :

- a) de favoriser l'investissement dans des entreprises en garantissant ou en se portant caution de toute obligation contractée par cette dernière ou en investissant directement dans le but de promouvoir la création, le maintien ou la sauvegarde d'emplois;
- b) de favoriser le développement des entreprises admissibles en invitant les travailleuses et les travailleurs et les autres ressources du milieu à participer à ce développement par la souscription d'actions du Fonds;
- c) de développer des aptitudes à la gestion des travailleuses et travailleurs d'entreprises autocontrôlées et de favoriser leur implication active dans le développement économique du Québec;
- d) d'aider les entreprises à se conformer aux lois et règlements en matière d'environnement;
- e) de favoriser le développement auprès des entreprises de politiques environnementales.

Fondation a pour objectif principal d'effectuer des investissements en capital de développement dans des entreprises admissibles dans le but d'obtenir une appréciation du capital à long terme.

### 2 Sommaire des principales méthodes comptables

#### 2.1 Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Ils ont été approuvés pour publication le 21 juin 2023 par le conseil d'administration.

#### 2.2 Base d'évaluation

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la juste valeur sauf en ce qui concerne les immobilisations corporelles et incorporelles qui sont évaluées selon la base du coût historique. Les présents états financiers sont les seuls états financiers présentés par le Fonds.

#### 2.3 Entité d'investissement

Le Fonds répond à la définition d'entité d'investissement aux termes de l'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), car les conditions suivantes sont rencontrées :

- a) le Fonds obtient des capitaux de plusieurs investisseurs dans le but de gérer leur épargne;
- b) le Fonds déclare à ses investisseurs que ses investissements en capital de développement et ses autres investissements (« investissements ») ont pour objectif de générer du rendement sur le capital et de procurer des revenus d'investissement, conformément à sa mission;
- c) le Fonds mesure et évalue la performance de ses investissements sur une base de juste valeur.

Le Fonds ne prépare pas d'états financiers consolidés.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### 2.4 Présentation des états de la situation financière

Le Fonds présente ses états de la situation financière par ordre décroissant de liquidité. Tous les actifs et passifs du Fonds sont des actifs et passifs non courants, étant donné qu'ils ne sont pas principalement détenus à des fins de transaction, à l'exception des éléments courants suivants : encaisse et équivalents de trésorerie, débiteurs et autres actifs, créditeurs et autres passifs à l'exception de la provision pour éventualités. Les notes 6 et 7 présentent les montants que le Fonds s'attend à recouvrer dans les douze prochains mois relativement à ses investissements.

### 2.5 Filiales et entreprises associées

Les participations dans les filiales et les entreprises associées sont comptabilisées à la juste valeur par le biais du résultat net.

### 2.6 Instruments financiers – Comptabilisation et classement

Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et sont comptabilisés à la date de transaction lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Ils sont classés dans différentes catégories en fonction de leurs caractéristiques ainsi que de l'intention du Fonds au moment de leur comptabilisation initiale.

*Actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, excluant les instruments financiers dérivés*

Les investissements en capital de développement, les autres investissements, les sommes à recevoir sur cession d'investissement en capital de développement et autres investissements, les dividendes et intérêts courus d'investissements en capital de développement et autres investissements ainsi que les sommes à payer sur acquisition d'autres investissements sont tous des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments financiers font partie d'un portefeuille géré dont la performance est évaluée, d'après la méthode de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion intégrée des actifs financiers et les informations sont fournies en interne sur cette base aux principaux dirigeants du Fonds.

Ces actifs sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur sont constatées par le biais du résultat net. Les frais de transactions sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Le coût des autres investissements et le coût des investissements en capital de développement présentés aux notes 6 et 7 correspondent aux montants payés et sont établis en fonction du coût moyen, compte non tenu des frais de transactions. Plus précisément, la date de transaction de leur comptabilisation initiale ou de leur décomptabilisation correspond à la date à laquelle le Fonds s'engage à acheter ou à vendre ceux-ci. La note 7 présente également les engagements non provisionnés visant l'acquisition de titres supplémentaires.

*Actifs et passifs financiers évalués au coût amorti*

L'encaisse, les équivalents de trésorerie, les autres comptes débiteurs et les autres charges à payer sont classés comme instruments financiers et sont évalués au coût amorti qui se rapproche de leur juste valeur étant donné leurs natures et leurs courtes échéances.

L'évaluation initiale comprend les coûts de transaction directement attribuable à l'acquisition ou à l'émission de l'actif financier ou du passif financier.

*Décomptabilisation*

Un actif financier est décomptabilisé lorsque le Fonds n'a plus les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie sur cet actif. Un passif financier est décomptabilisé à l'extinction de l'obligation, soit à la date où l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou expirée.

*Instruments financiers dérivés*

Dans le cadre de ses activités, le Fonds peut utiliser des contrats à terme afin de se protéger contre les risques liés aux fluctuations des devises et des taux d'intérêt ou pour tirer avantage de ces fluctuations.

Les dérivés sont évalués ultérieurement à la juste valeur et les variations de valeur sont constatées par le biais du résultat net. Les frais de transactions sont comptabilisés au résultat net lorsqu'ils sont engagés.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.7 Instruments financiers – Évaluation de la juste valeur**

Les investissements en capital de développement et les autres investissements ont été établis à la juste valeur. Cette dernière est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

#### *Titres et dérivés négociés sur des marchés actifs*

La juste valeur des participations en actions, des placements en obligations, des parts de sociétés, des instruments financiers dérivés et autres titres de participation ainsi que des titres de marché monétaire est établie en fonction du cours de clôture des principales Bourses ou des principaux marchés à la date des états de la situation financière, incluant les intérêts courus. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point de l'écart acheteur-vendeur le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et des circonstances en cause.

#### *Titres non cotés*

La juste valeur des participations en actions, des parts de sociétés et autres titres de participation est établie selon les techniques d'évaluation appropriées comprenant principalement la référence à une ou des transactions sans lien de dépendance ou à des offres d'achat, la valeur nette de réalisation, la capitalisation des flux monétaires ou des bénéfices ou l'actualisation des flux monétaires. La juste valeur ainsi déterminée s'appuie sur des hypothèses raisonnables incluant celles retenues pour déterminer les flux monétaires ou les taux de capitalisation et le niveau de risque associé à ces éléments. Ces hypothèses sont également influencées par les conditions de marché en vigueur à la date des états de la situation financière, dont les taux d'intérêt des obligations du Canada, les écarts de crédit et l'évolution de sociétés comparables cotées en Bourse. Les parts de fonds sont principalement évaluées à la valeur établie par leur gestionnaire respectif selon des méthodes d'évaluation appropriées au type d'investissements. La juste valeur des actifs et des passifs tient compte des nouvelles informations disponibles et des événements importants survenus entre la date de l'état de la situation financière de l'entité émettrice, ou du fonds, et la date d'évaluation.

#### *Prêts, avances, garanties et cautionnements*

La juste valeur des prêts et des avances est principalement déterminée par l'actualisation des flux monétaires futurs au taux d'intérêt du marché à la date des états de la situation financière pour des titres similaires. S'il y a lieu, une provision pour pertes relatives aux garanties et aux cautionnements consentis par le Fonds est inscrite aux états financiers dans les créateurs pour tenir compte de la probabilité de subir une perte.

### **2.8 Encaisse et équivalents de trésorerie**

L'encaisse et les équivalents de trésorerie sont constitués des comptes de caisse et bancaires, des montants déposés auprès d'une institution financière et d'autres placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

### **2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, s'il y a lieu. Le coût comprend les éléments qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, s'il y a lieu, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront au Fonds et si le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges opérationnelles par le biais du résultat net lorsqu'ils sont encourus.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

### 2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

#### Principales catégories d'immobilisations

	<b>Mode d'amortissement</b>	<b>Durées</b>
<b>Corporelles</b>		
Bâtiments	Linéaire	20 à 60 ans
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire	4 à 6 ans
<b>Incorporelles</b>		
Logiciels	Linéaire	3 et 5 ans
Développement informatique	Linéaire	10 ans

Le Fonds ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation entre ses parties significatives et amortit séparément chacune de ces parties. La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Les valeurs résiduelles, le mode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revus à chaque date de présentation de l'information financière et ajustés au besoin.

#### Dépréciation des actifs non financiers

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le Fonds revoit les valeurs comptables de ses immobilisations corporelles et incorporelles afin de déterminer s'il existe une quelconque indication que ces actifs aient subi une perte de valeur. De plus, le Fonds comptabilise les reprises de valeur lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

### 2.10 Avantages postérieurs à l'emploi

Les coûts et les charges reliées aux prestations de retraite gagnées et au régime d'assurances collectives du personnel sont comptabilisés par le biais du résultat net et se composent du coût des services courants, du coût des services passés et des intérêts nets sur les passifs nets reliés aux régimes.

Les passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi correspondent à la valeur actualisée de l'obligation des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, diminuée de la juste valeur des actifs des régimes.

Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi comprennent les gains et pertes actuariels des régimes ainsi que l'écart entre le rendement réel des actifs des régimes de retraite et le rendement prévu à l'exclusion des revenus d'intérêts. Les gains et pertes actuariels résultent des modifications apportées aux hypothèses financières utilisées pour déterminer les obligations reliées aux régimes et des gains ou des pertes d'expérience sur ces mêmes obligations. Les réévaluations des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisées à l'autre élément du résultat global et sont présentées distinctement dans l'état des variations de l'actif net.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.11 Capital-actions**

Les actions de catégorie A du Fonds sont rachetables au gré du détenteur, sujet à certaines conditions, et elles sont classées à l'actif net, car elles possèdent toutes les caractéristiques suivantes :

- elles accordent au porteur le droit à une quote-part de l'actif net du Fonds en cas de liquidation de celui-ci;
- elles appartiennent à une catégorie qui est subordonnée à toutes les autres catégories d'instruments du Fonds;
- elles possèdent des caractéristiques identiques à tous les autres instruments de cette catégorie;
- à l'exception de l'obligation contractuelle pour le Fonds de racheter ou de rembourser l'instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier, elles n'incluent pas l'obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité ni d'échanger des actifs financiers ou des passifs financiers avec une autre entité dans des conditions potentiellement défavorables à l'entité; il ne s'agit pas non plus d'un contrat qui sera ou qui peut être réglé en instruments de capitaux propres du Fonds;
- le total des flux de trésorerie attendus, attribuables aux actions sur leur durée de vie, est basé essentiellement sur la variation de l'actif net.

Les émissions et les rachats d'actions sont comptabilisés comme des transactions portant sur l'actif net. Le montant reçu en contrepartie de l'émission d'actions est inclus au capital-actions. Les rachats d'actions sont comptabilisés lorsque les demandes sont approuvées en vertu des critères de rachat à la valeur de rachat en cours, et les actions sont décomptabilisées sur la base du coût moyen.

Le résultat net par action est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions de catégorie A en circulation au cours de l'exercice.

### **2.12 Devise fonctionnelle et conversion de devises**

Le dollar canadien constitue la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds. Les transactions en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date de clôture des états financiers. Les écarts de conversion sont présentés sous les postes « Gains et pertes réalisés et non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » à l'état du résultat global.

### **2.13 Constatation des produits**

#### *Dividendes et distributions*

Les dividendes non cumulatifs et les distributions sont comptabilisés à la date de leur déclaration et les dividendes cumulatifs sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement.

#### *Intérêts*

Les produits d'intérêts sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'engagement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### *Gains et pertes réalisés et non réalisés*

Les gains et les pertes réalisés résultant de la cession d'investissements en capital de développement et autres investissements, incluant les instruments financiers dérivés, sont comptabilisés au moment de la vente et présentés sous le poste « Gains et pertes réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » à l'état du résultat global et correspondent à l'écart entre le produit de cession et le coût, déterminé selon la méthode du coût moyen. Tous les gains et les pertes non réalisés résultant des évaluations à la juste valeur des instruments financiers sont comptabilisés au moment de leur évaluation à la juste valeur et présentés sous le poste « Gains et pertes non réalisés sur investissements en capital de développement et autres investissements » à l'état du résultat global.

## **2 Sommaire des principales méthodes comptables (suite)**

### **2.14 Impôts**

Le Fonds est assujéti à l'impôt fédéral et à l'impôt provincial sur son résultat. Il est également assujéti aux règles d'impôts applicables aux sociétés de placement à capital variable.

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sur le résultat sont comptabilisés au résultat net, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement sous l'autre élément du résultat global; en pareil cas, les impôts sont comptabilisés directement au net de l'autre élément du résultat global.

Les impôts exigibles correspondent au montant des impôts payables sur le résultat imposable de l'exercice, calculé selon les taux d'impôts adoptés ou quasi adoptés à la clôture de l'exercice de présentation de l'information financière et tout ajustement des impôts à payer à l'égard des exercices antérieurs.

Les impôts différés sont reliés aux différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée au moyen des taux d'impôts et des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de la présentation de l'information financière et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif relié aux impôts différés sera réalisé ou le passif relié aux impôts différés sera réglé. Un actif relié aux impôts différés est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporelles pourront être imputées, sera disponible.

Pour l'impôt fédéral, le Fonds peut, entre autres, obtenir le remboursement de son impôt payé sur ses gains en capital en procédant au rachat de ses actions ou à des virements des résultats nets non distribués au capital-actions. Aux fins de l'impôt provincial, les gains en capital ne sont pas imposables.

Le Fonds se considère en substance exempté de l'impôt fédéral et provincial sur les résultats reliés aux gains en capital aux fins de l'application des IFRS et, par conséquent, ne constate aucun passif relié aux impôts différés relativement aux gains ou pertes non réalisés sur les investissements ni d'actif relié aux impôts différés équivalents relativement aux recouvrements latents découlant des mécanismes fiscaux reliés à l'impôt en main remboursable au titre des gains en capital.

### **2.15 Contrats de location**

À la date de passation d'un contrat, le Fonds apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

En tant que preneur, le Fonds comptabilise à titre de charge opérationnelle à l'état du résultat global les paiements sur les contrats de location à court terme et sur les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur selon la méthode linéaire sur la durée du contrat. De plus, le Fonds applique la mesure de simplification permettant de ne pas séparer les composantes locatives et les composantes non locatives d'un contrat.

### **2.16 Normes comptables publiées, mais non encore adoptées**

À la date d'autorisation de ces états financiers, il n'y a aucune nouvelle norme ou modification de norme existante publiée par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») devant entrer en vigueur ultérieurement qui est susceptible d'avoir une incidence significative pour les états financiers du Fonds.

### **3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques**

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige l'utilisation d'estimations comptables et le recours au jugement lors de l'application des méthodes comptables. Des modifications apportées aux hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les états financiers de la période au cours de laquelle ces hypothèses ont été modifiées. La direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont appropriées et que les états financiers du Fonds présentent par conséquent une image fidèle de sa situation financière et de ses résultats. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

#### **3.1 Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif et des dérivés**

La *Politique d'évaluation des investissements en capital de développement* (la « Politique ») adoptée par le conseil d'administration du Fonds énonce les principes appliqués par celui-ci pour établir la juste valeur de ses investissements sur une base continue. La direction des Finances voit au respect de la Politique, à son application et propose les modifications pouvant être requises.

Le Fonds doit émettre des hypothèses et utiliser des estimations lorsqu'il évalue la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif. Des jugements importants sont posés dans les choix de techniques d'évaluation et dans les hypothèses retenues à l'intérieur de ces techniques d'évaluation. Conformément au *Règlement sur l'information continue des fonds d'investissement en capital de développement* mis en place par l'Autorité des marchés financiers, le Fonds a mis en œuvre divers contrôles et procédures afin de s'assurer que l'évaluation des instruments financiers est appropriée et fiable.

Afin d'évaluer la juste valeur des instruments financiers conformément aux principes d'évaluation adoptés par le Fonds, l'équipe d'évaluateurs du Fonds, laquelle est composée d'employés des équipes finances et investissement, effectue semestriellement le suivi de la performance des sociétés composant son portefeuille et est constamment à la recherche d'informations relatives aux affaires et aux activités des sociétés prises en considération dans le processus d'évaluation. Les évaluateurs effectuent, le cas échéant, le suivi des données sur les sociétés comparables, des résultats de transactions récentes et des notations d'instruments et de société similaires.

Dans la mesure du possible, les modèles font appel à des données observables. La juste valeur est également établie au moyen de données et d'estimations internes (données non observables) qui tiennent compte des caractéristiques propres à l'instrument financier ainsi que de tout facteur pertinent pour l'évaluation.

L'utilisation de données non observables requiert le recours au jugement de la part des évaluateurs du Fonds afin que celles-ci reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer la juste valeur à partir de la meilleure information possible dans les circonstances. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché visé. La juste valeur reflète les conditions du marché à une date donnée et, pour cette raison, peut ne pas être représentative des justes valeurs futures.

Conformément à la Politique, toute information pertinente concernant les évaluations à la juste valeur est soumise à un comité d'évaluation indépendant dont la majorité des membres sont des évaluateurs qualifiés indépendants du Fonds. Ce comité passe en revue les informations et fait rapport au comité d'audit avant la publication des états financiers annuels ou intermédiaires. La présidente-directrice générale ainsi que le vice-président et chef de la direction financière signent une attestation concernant l'évaluation des investissements en capital de développement qui est déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers. Cette attestation confirme notamment le caractère raisonnable de la juste valeur globale du portefeuille des investissements en capital de développement.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 3 Hypothèses, estimations comptables et jugements critiques (suite)

#### 3.2 Évaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi

Le Fonds doit émettre des hypothèses pour l'utilisation de données statistiques et d'autres paramètres visant à évaluer les passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi. Ces hypothèses incluent, entre autres, le taux d'actualisation des obligations de retraite et assurances collectives et du calcul du rendement prévu des actifs des régimes, le taux attendu d'augmentation des salaires ainsi que la table de mortalité.

Dans des circonstances où les hypothèses actuarielles s'avéraient significativement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter une modification substantielle du montant du coût des régimes porté au résultat net et à l'autre élément du résultat global ainsi que des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi présentés aux états de la situation financière. Une firme d'experts indépendants procède à l'établissement de la juste valeur de ces passifs nets.

### 4 Risques associés aux instruments financiers

Les informations sur la gestion des risques financiers font partie intégrante de ces états financiers. Elles sont présentées en détail dans la section intitulée « Gestion des risques » du rapport de gestion qui est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### 5 Débiteurs et autres actifs

	<u>31 mai 2023</u>	<u>31 mai 2022</u>
	\$	\$
Sommes à recevoir sur cession d'investissements en capital de développement et autres investissements	1 578	4 479
Dividendes et intérêts courus d'investissements en capital de développement et autres investissements	7 335	9 875
Impôts sur le résultat	21 842	6 805
Impôt en main remboursable	6 426	27 914
Autres	5 456	2 222
<b>Total</b>	<u>42 637</u>	<u>51 295</u>

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 6 Autres investissements

Le *Relevé des autres investissements* (non audité), qui énumère le détail des titres détenus, est présenté distinctement de ces états financiers et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

	31 mai 2023			31 mai 2022		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Titres à échéance non déterminée</b>						
Actions, parts et autres titres de participation	<b>1 133 562</b>	<b>(51 578)</b>	<b>1 081 984</b>	1 230 849	(124 852)	1 105 997
<b>Titres à échéance déterminée</b>						
Obligations						
Gouvernements	248 975	(15 482)	233 493	260 135	(24 014)	236 121
Institutions financières	28 039	(1 043)	26 996	23 050	(1 394)	21 656
Sociétés	27 076	(1 465)	25 611	25 738	(2 849)	22 889
	<b>304 090</b>	<b>(17 990)</b>	<b>286 100</b>	308 923	(28 257)	280 666
Instruments financiers dérivés <sup>1</sup>	—	3 446	3 446	—	3 601	3 601
Marché monétaire						
Gouvernements	12 440	—	12 440	978	—	978
Institutions financières	4 392	—	4 392	4 388	—	4 388
	<b>16 832</b>	<b>—</b>	<b>16 832</b>	5 366	—	5 366
	<b>320 922</b>	<b>(14 544)</b>	<b>306 378</b>	314 289	(24 656)	289 633
<b>Total des autres investissements<sup>2</sup></b>	<b>1 454 484</b>	<b>(66 122)</b>	<b>1 388 362</b>	1 545 138	(149 508)	1 395 630

1. Au 31 mai 2023, les actifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élèvent à 3,4 M\$ (3,6 M\$ au 31 mai 2022) et sont présentés avec les autres investissements. Les passifs reliés aux instruments financiers dérivés s'élèvent à 5,3 M\$ (0,4 M\$ au 31 mai 2022) et sont présentés sous le poste « Crédoeurs et autres passifs » (note 15).

2. Au 31 mai 2023, les autres investissements incluent des titres libellés en dollars américains d'une juste valeur de 13,5 M\$ (72,8 M\$ au 31 mai 2022).

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**6 Autres investissements (suite)**

*Répartition des autres investissements par échéance*

**Obligations**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans à 10 ans</u>	<u>Plus de 10 ans</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>					
Valeur nominale	6 681	98 825	109 163	100 929	315 598
Juste valeur	6 046	91 787	99 566	88 701	286 100
Taux moyen effectif (%)	5,03 %	4,74 %	3,74 %	4,03 %	4,18 %
Taux moyen nominal (%)	2,95 %	2,65 %	2,35 %	3,27 %	2,75 %
<b>31 mai 2022</b>					
Valeur nominale	2 025	109 849	74 511	107 729	294 114
Juste valeur	2 022	104 896	67 767	105 981	280 666
Taux moyen effectif (%)	2,33 %	3,55 %	3,45 %	3,78 %	3,60 %
Taux moyen nominal (%)	2,19 %	2,03 %	2,09 %	3,89 %	2,73 %

**Marché monétaire**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>			
Juste valeur	16 832	—	16 832
Taux moyen effectif (%)	4,24 %	—	4,24 %
<b>31 mai 2022</b>			
Juste valeur	5 366	—	5 366
Taux moyen effectif (%)	1,03 %	—	1,03 %

**Instruments financiers dérivés**

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>1 an et plus</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 609,6 M\$	(32)	—	(32)
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 203,0 M\$	(1 775)	—	(1 775)
	<u>(1 807)</u>	<u>—</u>	<u>(1 807)</u>
<b>31 mai 2022</b>			
Juste valeur			
Contrats à terme sur taux d'intérêt se référant à un montant nominal total de 179,3 M\$	135	—	135
Contrat de change en devise américaine se référant à un montant nominal de 181,0 M\$	3 088	—	3 088
	<u>3 223</u>	<u>—</u>	<u>3 223</u>

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 7 Investissements en capital de développement

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement*, accompagné d'un rapport de l'auditeur indépendant, fournit le détail des investissements réalisés. Il est présenté distinctement des états financiers audités et est disponible au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) et sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

	31 mai 2023			31 mai 2022		
	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur	Coût	Plus-value (moins-value) non réalisée	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Non garantis						
Actions participantes	1 049 859	242 439	1 292 298	927 138	302 575	1 229 713
Actions non participantes	169 423	23 937	193 360	130 283	3 073	133 356
Prêts et avances	427 429	(43 246)	384 183	309 179	(23 545)	285 634
	<b>1 646 711</b>	<b>223 130</b>	<b>1 869 841</b>	<b>1 366 600</b>	<b>282 103</b>	<b>1 648 703</b>
Garantis						
Prêts et avances	14 199	(1 993)	12 206	13 674	(4 448)	9 226
<b>Total des investissements en capital de développement <sup>1</sup></b>	<b>1 660 910</b>	<b>221 137</b>	<b>1 882 047</b>	<b>1 380 274</b>	<b>277 655</b>	<b>1 657 929</b>

<sup>1</sup> Au 31 mai 2023, les investissements en capital de développement incluent des titres libellés en dollars américains d'une juste valeur de 140,1 M\$ (109,2 M\$ au 31 mai 2022).

Les ententes d'investissements peuvent comporter des clauses prévoyant des options de conversion et de rachat. Le Fonds peut exercer ces options et procéder à des échanges non monétaires d'instruments financiers dans le cours normal de ses activités.

#### Répartition par échéance et taux moyens effectifs des prêts et avances

	Taux variables			Taux fixes		Total
	Total	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>						
Non garantis	41 649	21 273	246 974	74 287	342 534	384 183
Taux moyen effectif (%)	9,25 %	17,86 %	9,29 %	7,52 %		
Garantis	2 016	528	6 436	3 226	10 190	12 206
Taux moyen effectif (%)	3,09 %	11,00 %	12,81 %	7,83 %		
<b>31 mai 2022</b>						
Non garantis	4 942	7 684	195 320	77 688	280 692	285 634
Taux moyen effectif (%)	7,67 %	20,72 %	10,75 %	7,83 %		
Garantis	2 393	269	4 961	1 603	6 833	9 226
Taux moyen effectif (%)	4,14 %	10,91 %	13,09 %	7,60 %		

Les encaissements en capital prévus au cours des douze prochains mois sont de 19,6 M\$ (17,7 M\$ au 31 mai 2022).

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 7 Investissements en capital de développement (suite)

### Répartition des investissements et des engagements financiers par secteur d'activité

	Consommation discrétionnaire et biens de consommation de base	Industries	Technologies de l'information, communications et santé	Immobilier, services aux collectivités et énergie	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>						
Investissements, au coût	491 319	323 558	415 345	281 456	149 232	1 660 910
Plus-value (moins-value) non réalisée	(16 764)	75 190	115 616	36 299	10 796	221 137
	474 555	398 748	530 961	317 755	160 028	1 882 047
Garanties et cautionnements	—	—	—	9 175	—	9 175
Engagements <sup>1</sup>	45 053	49 063	211 964	128 117	67 901	502 098
Risque maximal	519 608	447 811	742 925	455 047	227 929	2 393 320
<b>31 mai 2022</b>						
Investissements, au coût	403 759	262 342	376 740	183 708	153 725	1 380 274
Plus-value (moins-value) non réalisée	(23 369)	97 631	153 988	33 410	15 995	277 655
	380 390	359 973	530 728	217 118	169 720	1 657 929
Garanties et cautionnements	—	—	—	8 475	—	8 475
Engagements <sup>1</sup>	43 086	29 334	175 780	56 358	46 651	351 209
Risque maximal	423 476	389 307	706 508	281 951	216 371	2 017 613

1. Les engagements représentent les investissements qui ont déjà été convenus et pour lesquels des sommes sont réservées à même les autres investissements, mais non encore déboursées à la date de présentation de l'information financière. Ces sommes peuvent généralement être exigées à quelques jours d'avis, dans la mesure où les conditions prévues aux ententes sont respectées. Dans les faits, ceux-ci sont déboursés par tranche sur une durée pouvant aller jusqu'à dix ans dans le cas des fonds d'investissement qui constituent la majorité des engagements aux 31 mai 2023 et 2022. Les engagements libellés en dollars américains ont une juste valeur de 109,8 M\$ au 31 mai 2023 (94,6 M\$ au 31 mai 2022).

## 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers

### Classement des instruments financiers

Le Fonds a classé ses instruments financiers selon la hiérarchie de la juste valeur qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur. La hiérarchie se compose des trois niveaux suivants :

Niveau 1 : justes valeurs basées sur les cours d'un marché actif pour un instrument identique;

Niveau 2 : justes valeurs fondées sur les cours de marché pour un instrument semblable ou basées sur des techniques d'évaluation dont toutes les données d'entrée importantes sont fondées sur des informations de marché observables; et,

Niveau 3 : justes valeurs basées sur des techniques reconnues d'évaluation dont les données d'entrée importantes ne sont pas entièrement fondées sur des informations de marché observables.

Un actif ou un passif financier est inclus intégralement dans l'un des trois niveaux d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui sera important pour l'évaluation. De plus, le classement entre les niveaux hiérarchiques est établi au moment de l'évaluation initiale de la juste valeur de l'instrument financier et est revu à chaque date de présentation de l'information financière.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

Le tableau suivant présente la hiérarchie des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur :

	31 mai 2023				31 mai 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Investissements en capital de développement (note 7)								
Actions participantes	289 555	56 894	945 849	1 292 298	286 288	56 156	887 269	1 229 713
Actions non participantes	—	—	193 360	193 360	—	—	133 356	133 356
Prêts et avances non garantis	—	—	384 183	384 183	—	—	285 634	285 634
Prêts et avances garantis	—	—	12 206	12 206	—	—	9 226	9 226
Autres investissements (note 6)								
Actions, parts et autres titres de participations	35 313	1 046 671	—	1 081 984	107 852	998 145	—	1 105 997
Obligations	—	286 100	—	286 100	—	280 666	—	280 666
Instruments financiers dérivés	—	3 446	—	3 446	—	3 601	—	3 601
Marché monétaire	—	16 832	—	16 832	—	5 366	—	5 366
Sommes à recevoir sur cession d'investissements en capital de développement et autres investissements (note 5)	—	1 578	—	1 578	—	4 479	—	4 479
Sommes à payer sur acquisitions d'autres investissements (note 15)	—	(1 127)	—	(1 127)	—	(643)	—	(643)
Instruments financiers dérivés (note 15)	—	(5 253)	—	(5 253)	—	(378)	—	(378)
	<b>324 868</b>	<b>1 405 141</b>	<b>1 535 598</b>	<b>3 265 607</b>	<b>394 140</b>	<b>1 347 392</b>	<b>1 315 485</b>	<b>3 057 017</b>

#### Transferts

Les transferts entre niveaux sont réputés s'être produits lorsque l'information sous-jacente ou les cours utilisés pour l'évaluation des actifs ou des passifs deviennent plus ou moins dépendants de données de marché observables, tel qu'il est précédemment indiqué dans la détermination des niveaux 1, 2 et 3 de la hiérarchie des justes valeurs du Fonds.

Aucun instrument financier n'a été transféré entre les niveaux 1 et 2 au cours des exercices terminés les 31 mai 2023 et 2022.

Aucun instrument financier n'a été transféré du niveau 3 vers un niveau inférieur au cours des exercices terminés les 31 mai 2023 et 2022.

S'il y a lieu, le transfert entre niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, aux fins de préparation du tableau présenté à la page suivante, est réputé s'être produit à l'ouverture de l'exercice visé.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

*Investissements en capital de développement*

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 de la hiérarchie :

	Actions		Prêts et avances		Total
	participantes	non participantes	garantis	non garantis	
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>					
<b>Variation de l'exercice</b>					
Juste valeur au début	887 269	133 356	9 226	285 634	1 315 485
Acquisitions	182 037	40 190	3 331	162 426	387 984
Dispositions	(104 956)	(2 875)	(2 606)	(55 182)	(165 619)
Intérêts, dividendes et distributions capitalisés	—	11 159	759	16 935	28 853
Gains (pertes)					
Réalisés	27 377	(2 461)	(959)	(5 930)	18 027
Non réalisés	(45 878)	13 991	2 455	(19 700)	(49 132)
Juste valeur à la fin	<u>945 849</u>	<u>193 360</u>	<u>12 206</u>	<u>384 183</u>	<u>1 535 598</u>
<b>31 mai 2022</b>					
<b>Variation de l'exercice</b>					
Juste valeur au début	720 630	205 784	5 823	254 412	1 186 649
Acquisitions	228 083	14 550	5 161	86 430	334 224
Dispositions	(184 751)	(76 851)	(3 002)	(66 722)	(331 326)
Intérêts et distributions capitalisés	—	—	726	14 455	15 181
Gains (pertes)					
Réalisés	82 495	(582)	(233)	(6 255)	75 425
Non réalisés	40 812	(9 545)	751	3 314	35 332
Juste valeur à la fin	<u>887 269</u>	<u>133 356</u>	<u>9 226</u>	<u>285 634</u>	<u>1 315 485</u>

La plus-value non réalisée liée aux investissements en capital de développement détenus au 31 mai 2023, pour lesquels il y a des données d'entrée importantes qui ne sont pas toutes fondées sur des informations de marchés observables (niveau 3), a diminué de 72,7 M\$ (augmentation de 49,1 M\$ au 31 mai 2022).

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)

#### Utilisation des données non observables pour évaluer les instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers de niveau 3 sont évalués à la juste valeur selon des techniques et modèles d'évaluation qui incorporent des hypothèses importantes provenant de données non observables sur le marché. Le tableau suivant présente les principales techniques et les données utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 :

Description	Technique(s) d'évaluation	Juste valeur (\$)		Données non observables	Intervalles de valeurs des données (moyenne pondérée)		
		31 mai 2023	31 mai 2022		31 mai 2023	31 mai 2022	
Investissements en capital de développement							
Actions participantes et parts non cotées	Capitalisation des flux monétaires	111 532	107 621	Taux de capitalisation	8,3% - 18,4% (10,7 %)	7,9 % - 14,3 % (10,0 %)	
				% de BAIIA <sup>1</sup>	2,2% - 23,0% (12,2 %)	5,1 % - 37,7 % (16,6 %)	
	Multiple de BAIIA	96 959	47 539	Multiple de BAIIA	6,4 - 12,5 (9,5)	5,3 - 12,2 (10,2)	
	Multiple de revenus	11 309	11 172	Multiple de revenus	0,4 - 3,4 (2,5)	1,9 - 4,0 (3,5)	
	Actif net redressé	549 598	536 129	Actif net redressé	s.o. <sup>2</sup>	s.o. <sup>2</sup>	
Calibration transactions récentes		127 667	122 157				
Autres <sup>3</sup>		48 784	62 651				
Actions non participantes, prêts et avances	Actualisation des flux monétaires	343 884	289 322	Taux de rendement exigé	3,0% - 20,0% (10,6 %)	0,0 % - 28,6 % (10,0 %)	
				Multiple de revenus <sup>4</sup>	—	55 245	Multiple de revenus
	Actif net redressé	2 059	2 964	Actif net redressé	s.o. <sup>2</sup>	s.o. <sup>2</sup>	
	Calibration transactions récentes <sup>4</sup>		200 819	32 621			
	Autres <sup>3</sup>		42 987	48 064			
		<b>1 535 598</b>	<b>1 315 485</b>				

- En raison des tailles très variées des entreprises composant le portefeuille, le flux caractéristique est présenté en termes de pourcentage du BAIIA sur les ventes.
- Puisque les redressements effectués à l'actif net sont de natures très différentes selon les investissements, aucun intervalle de valeur des données n'est présenté pour l'actif net redressé.
- Les autres techniques d'évaluation regroupent principalement les méthodes de valeur de transaction escomptée, de l'offre d'achat, de l'offre d'achat escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation.
- La diminution du total de la catégorie Multiple de revenus et l'augmentation du total Calibration transactions récentes sont expliquées par un changement de méthode d'évaluation d'un dossier spécifique.

## **8 Instruments financiers et gestion des risques financiers (suite)**

### *Sensibilité de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3*

Des analyses de sensibilité ont été produites pour les instruments financiers évalués selon les techniques de la capitalisation des flux monétaires et de l'actualisation des flux monétaires. Ces techniques d'évaluation sont celles où le jugement de l'évaluateur qualifié du Fonds revêt une importance significative dans l'établissement de la juste valeur.

Les techniques d'évaluation de l'actif net redressé, de calibration d'une transaction récente et de la valeur de rachat ne se prêtent pas à l'analyse de sensibilité étant donné l'absence ou le peu d'hypothèses sous-jacentes utilisées pour déterminer la juste valeur. Parmi ces techniques, celle de l'actif net redressé est la plus utilisée. Dans la majeure partie des cas, elle est utilisée pour l'établissement de la juste valeur des parts détenues dans des fonds d'investissement. Cette juste valeur repose essentiellement sur la quote-part de l'avoir des commanditaires selon les derniers états financiers audités de ces fonds, ajustée des résultats intermédiaires et des transactions subséquentes réalisées jusqu'à la date d'évaluation.

Dans une moindre mesure, le Fonds utilise d'autres méthodes d'évaluation où le jugement de l'évaluateur est mis à contribution et où certaines hypothèses sont employées soit principalement, la valeur de transaction escomptée, de l'offre d'achat, de l'offre d'achat escomptée, de la valeur de rachat et de la valeur de liquidation. Ces techniques sont utilisées pour évaluer des instruments financiers d'une juste valeur combinée de 91,8 M\$ au 31 mai 2023 (110,7 M\$ au 31 mai 2022) et ainsi la direction juge qu'il n'est pas pertinent d'effectuer des analyses de sensibilité sur ces techniques d'évaluation.

Pour les actions non participantes, prêts et avances, nos analyses de sensibilité nous amènent à conclure qu'une variation du taux de rendement exigé de  $\pm 0,5\%$  entraînerait une variation de la juste valeur non significative en regard du résultat net et du total des actifs et passifs.

Bien que le Fonds juge que les évaluations à la juste valeur sont appropriées, pour les actions et parts non cotées évaluées selon la méthode de la capitalisation des flux monétaires, le recours à des variables différentes liées à la marge de BAIIA caractéristique et au taux de capitalisation entraînerait une augmentation ou une diminution de la juste valeur qui pourrait être significative selon les cas.

En pratique, les évaluateurs qualifiés du Fonds déterminent un intervalle de valeurs plausibles pour chacun des titres évalués et le milieu de la fourchette est généralement retenu aux fins de présentation aux états financiers. Ainsi, le bas de l'intervalle est le reflet du pire scénario et le haut, le reflet du meilleur scénario pour un investissement donné. Cette pratique constitue la façon la plus répandue d'estimer l'impact financier de la substitution des principales hypothèses par d'autres hypothèses raisonnablement acceptables.

Au 31 mai 2023, l'écart entre le haut et le bas de la fourchette de valeurs acceptables par rapport à la valeur moyenne est de l'ordre de 4,3 % (4,2 % au 31 mai 2022). Le Fonds est d'avis que cette variation de la valeur des actions et parts non cotées est théorique et improbable, car la diversification du portefeuille en termes notamment de secteurs d'activité, de maturité et de taille fait en sorte que la valeur des investissements n'évolue pas de façon unidirectionnelle. Le Fonds n'a donc pas recours à cette variable pour estimer l'incidence de l'utilisation d'hypothèses alternatives sur la juste valeur des actions et parts non cotées évaluées par la méthode de la capitalisation des flux monétaires. Le Fonds a établi que l'utilisation d'hypothèses alternatives raisonnablement plausibles n'entraînerait pas de justes valeurs significativement différentes.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**9 Participations dans les filiales et dans les entreprises associées**

À la suite des analyses quantitatives et qualitatives effectuées, le Fonds a déterminé qu'il détient le contrôle, le contrôle conjoint ou qu'il exerce une influence notable sur le nombre suivant de sociétés en exploitation et d'entités d'investissement :

	31 mai 2023		31 mai 2022	
	Nombre	Juste valeur \$	Nombre	Juste valeur \$
<b>Filiales</b>				
Sociétés en exploitation	5	68 869	4	67 903
Entités d'investissement	8	64 611	7	69 194
<b>Entreprises associées</b>				
Sociétés en exploitation	31	320 083	33	298 616
Entités d'investissement	3	240	3	5 499

L'établissement principal des filiales, des coentreprises et des entreprises associées est principalement au Québec. Le pourcentage des titres de participation détenus par le Fonds (directement ou indirectement) dans les filiales est généralement de plus de 50 %, dans les coentreprises il est de 50 % et il se situe de 20 % à 50 % pour les entreprises associées. Les sociétés en exploitation sont exploitées activement et les entités d'investissement fournissent des services de gestion d'investissements avec l'objectif de générer des revenus de différentes natures. Dans certaines circonstances, il y a des conditions qui pourraient limiter la capacité d'une filiale à transférer des montants au Fonds tels que le respect de certains ratios ou l'approbation d'un versement par une autre institution financière ou d'autres actionnaires.

**10 Informations entre parties liées**

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds conclut des transactions avec ses parties liées faisant partie des investissements en capital de développement. Les tableaux suivants présentent le montant cumulatif des transactions réalisées au cours de l'exercice à l'état du résultat global ainsi que les soldes à l'état de la situation financière avec les parties liées :

**Filiales**

<b>États de la situation financière</b>	<b>31 mai 2023</b>	<b>31 mai 2022</b>
	\$	\$
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	133 480	137 097
Intérêts et autres sommes à recevoir	579	50
<b>Engagements</b>	<b>72 335</b>	<b>31 328</b>

<b>États du résultat global</b>	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	2023	2022
	\$	\$
Produits d'intérêts, dividendes, distributions, honoraires et autres revenus	1 363	459
Gains (pertes) sur investissements en capital de développement	(2 574)	19 253
Produits de location de bâtiment	108	114

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**10 Informations entre parties liées (suite)**

**Entreprises associées**

<b>États de la situation financière</b>	<b>31 mai 2023</b>	<b>31 mai 2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actif</b>		
Investissements en capital de développement	320 323	304 115
Intérêts et autres sommes à recevoir	195	453
<b>Garanties et cautionnements</b>	<b>9 175</b>	<b>8 475</b>
<b>Engagements</b>	<b>78 340</b>	<b>32 460</b>

  

<b>États du résultat global</b>	<b>Exercices terminés les</b>	
	<b>31 mai</b>	
	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Produits d'intérêts, dividendes, distributions, honoraires et autres revenus	14 811	10 997
Gains sur investissements en capital de développement	5 912	23 383

**11 Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution du coût et du cumul des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles :

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et équipement de bureau	Matériel informatique	Total immobilisations corporelles	Logiciels	Développement informatique	Total immobilisation incorporelles	Total immobilisations corporelles et incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2023</b>									
Coût	5 037	33 911	844	5 518	45 310	6 910	8 540	15 450	60 760
Cumul des amortissements	—	(6 552)	(668)	(3 957)	(11 177)	(3 404)	(5 323)	(8 727)	(19 904)
Valeur comptable nette	5 037	27 359	176	1 561	34 133	3 506	3 217	6 723	40 856
<b>Variation de l'exercice</b>									
Valeur comptable nette au début	5 037	9 813	193	1 308	16 351	3 332	4 071	7 403	23 754
Acquisitions	—	17 765	8	1 208	18 981	1 301	—	1 301	20 282
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles	—	—	—	(26)	(26)	—	—	—	(26)
Dotations aux amortissements	—	(219)	(25)	(929)	(1 173)	(1 127)	(854)	(1 981)	(3 154)
Valeur comptable nette à la fin	5 037	27 359	176	1 561	34 133	3 506	3 217	6 723	40 856

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 11 Immobilisations corporelles et incorporelles (suite)

	Terrains	Bâtiments	Mobilier et équipement de bureau	Matériel informatique	Total immobilisations corporelles	Logiciels	Développement informatique	Total immobilisations incorporelles	Total immobilisations corporelles et incorporelles
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 mai 2022</b>									
Coût	5 037	16 146	836	4 568	26 587	5 609	8 540	14 149	40 736
Cumul des amortissements	—	(6 333)	(643)	(3 260)	(10 236)	(2 277)	(4 469)	(6 746)	(16 982)
Valeur comptable nette	5 037	9 813	193	1 308	16 351	3 332	4 071	7 403	23 754
<b>Variation de l'exercice</b>									
Valeur comptable nette									
au début	5 037	5 776	160	1 644	12 617	2 676	4 151	6 827	19 444
Acquisitions	—	4 256	60	395	4 711	1 645	745	2 390	7 101
Dotations aux amortissements	—	(219)	(27)	(731)	(977)	(989)	(825)	(1 814)	(2 791)
Valeur comptable nette à la fin	5 037	9 813	193	1 308	16 351	3 332	4 071	7 403	23 754

Aucune immobilisation corporelle ou incorporelle n'a subi une perte de valeur aux 31 mai 2023 et 2022.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2023, des immobilisations corporelles au coût et à l'amortissement cumulé de 0,3 M\$ ont été radiées et la perte sur radiation d'immobilisations corporelles a été comptabilisée dans les charges opérationnelles au résultat net. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2022, des immobilisations corporelles au coût et à l'amortissement cumulé de 6,2 M\$ ont été radiées. Cette transaction n'a eu aucun impact sur les charges opérationnelles au résultat net.

Au 31 mai 2023, les engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations du Fonds totalisaient 8,8 M\$ (24,4 M\$ au 31 mai 2022) et étaient entièrement liés au projet de modernisation de ses espaces de travail dans son édifice situé à Montréal.

### 12 Fonds réservés pour garanties et cautionnements consentis

Au 31 mai 2023, le Fonds a consenti des garanties d'un montant total de 9,2 M\$ (8,5 M\$ au 31 mai 2022) dans le cadre de cautions adossées à des prêts et à des marges de crédit d'exploitation octroyées à des sociétés dans lesquelles le Fonds a investi. Ces garanties ne peuvent être invoquées que dans le cas où une société ne respecterait pas ses obligations contractuelles. La durée habituelle de l'échéance de ces cautions, s'il y a lieu, est inférieure à un an.

Au 31 mai 2023, conformément à l'article 23 de la loi constitutive, des fonds de 4,6 M\$ (4,3 M\$ au 31 mai 2022) sont réservés à même les autres investissements, soit 50 % des garanties et cautionnements à cette date.

Au 31 mai 2023, aucun montant n'a été comptabilisé (ni au 31 mai 2022) dans les créanciers à titre de provision pour perte découlant de ces cautionnements consentis.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 13 Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à diverses actions et réclamations. Par conséquent, le Fonds comptabilise une provision à cet effet. Le Fonds prend les moyens pour assurer, lorsque requis, sa défense et éviter de devoir déboursier le montant provisionné.

Le Fonds indemnise, contre des réclamations en dommages et intérêts liées à l'exercice de leurs fonctions, ses administrateurs, dirigeants et membres de comités ainsi que toute personne qui agit à sa demande à titre d'administrateur pour une entreprise dont Fondation est actionnaire ou créancier. Le Fonds a souscrit à une assurance responsabilité à cet effet.

#### 14 Marge de crédit

Le Fonds dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 5,5 M\$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renouvelable annuellement au mois de novembre. Cette marge ne comporte aucune clause restrictive et elle n'a pas été utilisée au cours des exercices terminés les 31 mai 2023 et 2022.

#### 15 Crédoiteurs et autres passifs

	<u>31 mai 2023</u>	<u>31 mai 2022</u>
	\$	\$
Sommes à payer sur acquisition d'autres investissements	1 127	643
Provision pour éventualités	3 825	3 825
Autres charges à payer	14 213	11 839
Instruments financiers dérivés (note 6)	5 253	378
	<u>24 418</u>	<u>16 685</u>

#### 16 Capital-actions

##### *Autorisé*

##### *Actions de catégorie A en série*

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie A, série 1 et série 2, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds « participantes », avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration, rachetables sous réserve de certaines conditions prévues par la Loi, sans valeur nominale.

Les actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie A, série 2, prennent rang également entre elles, à titre d'actions de cette catégorie, quant au paiement de dividendes, au partage de biens advenant la dissolution du Fonds, à sa liquidation, à la répartition des résultats nets ou à la distribution de tout ou d'une partie de son actif parmi les porteurs d'actions et, le cas échéant, au paiement de tout prix d'achat et de rachat. Le droit de vote qui s'y rattache s'exerce en une seule et même assemblée, sans égard à leurs séries respectives, et leurs porteurs peuvent être convoqués à cette assemblée, donner procuration et généralement y agir indistinctement, sauf lorsque la Loi, l'acte constitutif ou les règlements, le cas échéant, requièrent un vote séparé.

## **16 Capital-actions (suite)**

### *Autorisé (suite)*

#### *Actions de catégorie A en série (suite)*

##### a) *Actions de catégorie A, série 1*

Les actions de catégorie A, série 1, ne peuvent être émises qu'à une personne physique qui demande leur transfert immédiat à un fiduciaire dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite ou tout autre régime enregistré reconnu par la Loi. Elles ne peuvent être détenues que dans le cadre d'un tel régime.

##### b) *Actions de catégorie A, série 2*

Les actions de catégorie A, série 2, ne seront émises qu'à des personnes qui ne demanderont pas leur transfert à un fiduciaire.

#### *Actions de catégorie B*

Nombre illimité d'actions et de fractions d'action de catégorie B, donnant droit de recevoir tout dividende déclaré par le Fonds, participantes, avec droit de vote pour les actions et sans droit de vote pour les fractions d'action, avec droit d'élire trois représentants au conseil d'administration. Les actions de catégorie B détenues par un fiduciaire pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 1, et les actions de catégorie B détenues par une personne physique pourront être échangées au gré de leur porteur ou du Fonds en actions de catégorie A, série 2, et ce, sur la base d'une action de catégorie B pour une action de catégorie A, série 1, ou, selon le cas, une action de catégorie A, série 2, sans valeur nominale.

#### *Actions de catégorie G*

Nombre illimité d'actions de catégorie G, sans droit de dividende, non participantes, sans droit de vote, non transférables, rachetables au gré du détenteur à une valeur égale au moindre de la valeur d'émission ou de la valeur aux livres. En cas de déficit, les détenteurs de ces actions assument en priorité, jusqu'à concurrence de la contrepartie versée sur ces actions, tout déficit et toute moins-value non matérialisée et, en cas de dissolution, de liquidation ou de toute autre cession totale ou partielle des biens du Fonds, ces actions confèrent à leurs détenteurs le droit d'être remboursés après que tous les détenteurs d'actions de catégories A et B ont été remboursés.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**16 Capital-actions (suite)**

*Autorisé (suite)*

*Actif net de catégorie A et séries d'actions*

	Série 1		Série 2		Total	
	Nombre	\$	Nombre	\$	Nombre	\$
<b>31 mai 2023</b>						
Actif net au début	<u>204 243</u>	<u>3 067 944</u>	<u>2 890</u>	<u>43 409</u>	<u>207 133</u>	<u>3 111 353</u>
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	23 860	361 812	447	6 850	24 307	368 662
Rachats d'actions	(10 205)	(155 665)	(185)	(2 861)	(10 390)	(158 526)
Résultat de la période						
Résultat global	<u>—</u>	<u>15 991</u>	<u>—</u>	<u>180</u>	<u>—</u>	<u>16 171</u>
	<u>13 655</u>	<u>222 138</u>	<u>262</u>	<u>4 169</u>	<u>13 917</u>	<u>226 307</u>
Actif net à la fin	<u>217 898</u>	<u>3 290 082</u>	<u>3 152</u>	<u>47 578</u>	<u>221 050</u>	<u>3 337 660</u>
<b>31 mai 2022</b>						
Actif net au début	<u>189 134</u>	<u>2 922 284</u>	<u>2 451</u>	<u>37 867</u>	<u>191 585</u>	<u>2 960 151</u>
Opérations sur le capital-actions						
Émissions d'actions	22 621	351 056	558	8 535	23 179	359 591
Rachats d'actions	(7 512)	(120 024)	(119)	(1 909)	(7 631)	(121 933)
Résultat de la période						
Résultat global	<u>—</u>	<u>(85 372)</u>	<u>—</u>	<u>(1 084)</u>	<u>—</u>	<u>(86 456)</u>
	<u>15 109</u>	<u>145 660</u>	<u>439</u>	<u>5 542</u>	<u>15 548</u>	<u>151 202</u>
Actif net à la fin	<u>204 243</u>	<u>3 067 944</u>	<u>2 890</u>	<u>43 409</u>	<u>207 133</u>	<u>3 111 353</u>

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

---

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 16 Capital-actions (suite)

### *Autorisé (suite)*

Aux 31 mai 2023 et 2022, aucune action de catégorie B et de catégorie G n'était émise.

### *Virements*

Conformément à une décision prise lors de l'assemblée générale du 29 septembre 2007, le Fonds peut, de temps à autre, par simple résolution des administrateurs et sans autre formalité : i) augmenter ou réduire le montant du capital-actions émis et payé afférent aux actions de catégorie A, série 1, en circulation, sans distribution ni versement aux porteurs de ces actions, d'un montant ainsi ajouté au compte de capital-actions émis et payé ou déduit de ce dernier, selon le cas, ou ii) imputer tout surplus d'apports pour éliminer ou réduire le déficit.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2023, les administrateurs du Fonds ont approuvé l'augmentation du capital émis et payé des actions de catégorie A, série 1 d'un montant de 190,0 M\$ par virement des résultats nets non distribués (aucun au cours de l'exercice précédent).

### *Surplus d'apports*

Le surplus d'apports proviendrait, s'il y a lieu, de l'excédent de la valeur moyenne du capital-actions émis sur le prix payé lors du rachat d'actions.

### *Modalités de rachat*

Le Fonds doit racheter les actions de catégorie A dans les circonstances prévues par la Loi ou les acheter de gré à gré dans les circonstances exceptionnelles prévues dans la *Politique d'achat de gré à gré des actions de catégorie A* adoptée par le conseil d'administration du Fonds et approuvée par le ministre des Finances du Québec. Outre ces circonstances, une action ou une fraction d'action de catégorie A ne peut pas être rachetée.

Le prix de rachat des actions et des fractions d'action de catégorie A est fixé deux fois par année par le conseil d'administration sur la base de la valeur du Fonds au 31 mai et au 30 novembre.

## 17 Informations relatives au capital

Le Fonds recueille du capital afin d'effectuer des investissements conformément à sa mission, tout en maintenant les liquidités requises pour répondre aux demandes de rachats présentées par les actionnaires. Le Fonds a comme politique de réinvestir tous les bénéfices générés par son opération et ne prévoit pas verser de dividendes à ses actionnaires. Le Fonds n'est pas assujéti à des exigences externes concernant son capital autres que celles qui régissent l'émission et le rachat de ses actions.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 17 Informations relatives au capital (suite)

Les règles régissant l'émission et le rachat des actions sont présentées dans le prospectus déposé annuellement auprès de l'Autorité des marchés financiers. La *Loi sur les impôts* du Québec prévoit que le Fonds peut être appelé à payer une pénalité s'il achète de gré à gré au cours d'un même exercice, plus de 2 % du capital versé, certains critères d'achat étant exclus de ce calcul. Le Fonds a toujours respecté cette limite et entend continuer à le faire à l'avenir.

Au 31 mai 2023 et 2022, le Fonds respectait l'ensemble des règles régissant l'émission et le rachat de ses actions.

##### *Norme d'investissement*

La loi constituant Fondation prévoit qu'à chaque exercice financier, les investissements admissibles moyens doivent représenter au minimum 65 % de l'actif net moyen de l'année précédente du Fonds (Norme d'investissement).

Si le Fonds faisait défaut dans l'atteinte de ce pourcentage dans une année donnée, les émissions d'actions donnant droit aux crédits d'impôt pour l'exercice financier suivant seraient limitées à un pourcentage prescrit de la valeur totale des actions émises de l'exercice précédent, à l'exception des actions acquises par retenue sur le salaire et par les contributions de l'employeur prévues aux ententes conclues jusqu'à la fin de l'exercice précédent.

Le respect de cette norme est validé sur une base annuelle, au 31 mai de chaque année. Aux 31 mai 2023 et 2022, Fondation respectait la Norme d'investissement.

#### 18 Charges opérationnelles

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2023	2022
	\$	\$
Traitements et charges sociales	44 208	36 205
Frais de communication aux actionnaires	791	605
Frais de fonctionnement	6 307	4 958
Frais de garde, registrariat et fiducie	715	758
Frais de publicité et d'information	1 246	1 231
Honoraires des gestionnaires externes	4 260	4 778
Frais d'occupation et loyer	4 832	2 777
Honoraires professionnels	14 058	14 344
Produits de location de bâtiments et autres	(2 213)	(2 240)
Amortissements (note 11)	3 154	2 791
Perte sur radiation d'immobilisations corporelles (note 11)	26	—
	<b>77 384</b>	<b>66 207</b>

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

#### 19 Rémunération des principaux dirigeants

Le tableau suivant présente la composition de la rémunération des membres du conseil d'administration et de la haute direction :

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2023	2022
	\$	\$
Salaires et avantages du personnel à court terme	3 192	2 591
Avantages postérieurs à l'emploi	313	208
Rémunération du conseil d'administration	481	446
	<b>3 986</b>	<b>3 245</b>

La rémunération inclut tous les avantages du personnel dans le cours normal des activités. Les avantages du personnel désignent toutes les formes de contrepartie payées, payables ou fournies par l'entité ou au nom de celle-ci, en échange de services rendus à l'entité.

#### 20 Impôts

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada, le Fonds est légiféré selon des règles applicables aux sociétés de placement à capital variable et, par conséquent, l'impôt fédéral exigible sur les gains en capital est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués ou lors de rachats d'actions. Puisque cet impôt est remboursable et que la direction du Fonds estime que les conditions pour récupérer cet impôt seront rencontrées, celui-ci est présenté à titre d'impôt en main remboursable sous le poste « Débiteurs et autres actifs » (note 5) et aucune charge n'est comptabilisée aux états du résultat global.

De plus, le Fonds a le statut de société privée et, par conséquent, une partie de l'impôt fédéral exigible sur ses revenus de placement est recouvrable en procédant à l'augmentation du capital-actions émis et payé à la suite d'un virement des résultats non distribués. Au cours de l'exercice terminé le 31 mai 2023, aucun impôt recouvrable n'a été comptabilisé sur ces revenus (2,3 M\$ au 31 mai 2022).

En vertu de la *Loi sur les impôts* du Québec, le Fonds a le statut de société d'investissement à capital variable. En conséquence, le Fonds peut déduire de son revenu imposable du Québec ses gains en capital imposables, sans toutefois rendre son revenu imposable négatif. En conséquence, les gains en capital réalisés par le Fonds ne sont sujets à aucun impôt du Québec.

#### Impôts sur le résultat

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2023	2022
	\$	\$
Exigibles	1 036	(77)
Différés	(1 539)	186
	<b>(503)</b>	<b>109</b>

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**20 Impôts (suite)**

**Impôts sur le résultat (suite)**

Les impôts sur le résultat diffèrent du montant qui serait obtenu en appliquant le taux d'imposition de base combiné (fédéral et provincial). Cet écart est expliqué de la façon suivante :

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Impôts selon le taux d'imposition de base combiné de 50,17 % (50,17 % en 2022)	6 456	(51 018)
Dividendes non imposables	(12 472)	(10 485)
Partie non imposable ou non déductible sur les gains ou les pertes en capital réalisés et non réalisés	6 411	96 955
Écart de taux	(216)	(8 392)
Impôt en main remboursable	—	(25 255)
Renversement des pertes reportées	(698)	(1 095)
Charges non déductibles et autres éléments	16	(601)
	<u>(503)</u>	<u>109</u>

**Actifs d'impôts différés**

Les éléments donnant lieu aux actifs d'impôts différés se détaillent comme suit :

	<u>31 mai 2023</u>	<u>31 mai 2022</u>
	\$	\$
Avantage fiscal attribuable au report de pertes, échéant jusqu'en 2040	422	493
Frais d'émission d'actions	683	644
Avantages postérieurs à l'emploi	2 364	2 228
Immobilisations	2 549	1 817
Autres éléments	899	622
	<u>6 917</u>	<u>5 804</u>

Au 31 mai 2023, le Fonds n'a aucune perte fiscale reportée au fédéral et dispose d'un solde de 8,2 M\$ au provincial pouvant servir à réduire le résultat imposable des exercices ultérieurs. Le solde des pertes fiscales reportées au provincial expire comme suit :

	<u>Provincial</u>
	\$
2032	5 026
2033	2 127
2036	905
2040	95
	<u>8 153</u>

## **21 Avantages postérieurs à l'emploi**

Le Fonds possède deux régimes de retraite à prestations déterminées, dont un n'est pas capitalisé, et un régime d'avantages complémentaires de retraite. Le régime de retraite capitalisé est administré par un comité de retraite qui est accompagné par divers professionnels externes indépendants.

### **21.1 Particularités des régimes**

Les régimes de retraite à prestations déterminées sont destinés à toutes les personnes salariées qui satisfont à certaines conditions. Les prestations de ces régimes sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. Une évaluation de capitalisation et de solvabilité est produite chaque année, déterminant ainsi le niveau des cotisations que le Fonds doit verser au régime de retraite capitalisé.

Le calcul des obligations au titre des prestations constituées de ces régimes est basé sur des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 31 mai 2023 en ce qui concerne le régime non capitalisé et du 31 décembre 2019 dans le cas du régime capitalisé. Les actuaires indépendants ont recours à des extrapolations lorsque les dates des dernières évaluations actuarielles effectuées ne coïncident pas avec la date des états financiers présentés. Une évaluation actuarielle complète en date du 31 décembre 2022 dans le cas du régime capitalisé est présentement effectuée.

Le régime d'assurances collectives est un régime non contributif d'assurance maladie, d'assurance vie ainsi que d'assurance dentaire, destiné aux mêmes personnes que celles des régimes de retraite. Les obligations au titre des prestations constituées de ce régime, évaluées par des actuaires indépendants, ont été extrapolées au 31 mai 2023, en se basant sur les données des évaluations actuarielles complètes effectuées en date du 1<sup>er</sup> janvier 2023. Une prochaine évaluation actuarielle complète sera effectuée au plus tard en date du 31 mai 2026.

Le régime de retraite non capitalisé et le régime d'assurances collectives ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas soumis à la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec*.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

#### 21.1 Particularités des régimes (suite)

Les tableaux suivants présentent les composantes des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi au 31 mai 2023 et 2022.

	Exercice terminé le 31 mai 2023						
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	<b>(65 781)</b>	<b>55 183</b>	<b>(10 598)</b>	<b>(8 861)</b>	<b>—</b>	<b>(8 861)</b>	<b>(19 459)</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(5 685)	—	(5 685)	(887)	—	(887)	(6 572)
Produit (charge) d'administration	—	(142)	(142)	—	—	—	(142)
d'intérêts	(3 210)	2 829	(381)	(425)	—	(425)	(806)
Incidence sur le résultat net	(8 895)	2 687	(6 208)	(1 312)	—	(1 312)	(7 520)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	990	990	—	—	—	990
Gain découlant des changements dans les hypothèses financières	1 280	—	1 280	1 031	—	1 031	2 311
Perte découlant des changements dans les hypothèses démographiques	—	—	—	(15)	—	(15)	(15)
Gain (perte) lié à l'expérience	(333)	—	(333)	271	—	271	(62)
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	947	990	1 937	1 287	—	1 287	3 224
Cotisations :							
Du Fonds	—	5 628	5 628	—	182	182	5 810
Participants aux régimes	(1 790)	1 790	—	—	—	—	—
Prestations versées	996	(996)	—	182	(182)	—	—
	(794)	6 422	5 628	182	—	182	5 810
<b>Solde à la fin</b>	<b>(74 523)</b>	<b>65 282</b>	<b>(9 241)</b>	<b>(8 704)</b>	<b>—</b>	<b>(8 704)</b>	<b>(17 945)</b>

Les cotisations prévues aux régimes de retraite à prestations déterminées et au régime d'assurances collectives au cours du prochain exercice s'élèvent respectivement à 4,7 M\$ et 0,2 M\$.

# Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

## Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

### 21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

#### 21.1 Particularités des régimes (suite)

	Exercice terminé le 31 mai 2022						
	Régimes de retraite à prestations déterminées			Régime d'assurances collectives			Combinés
	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs des régimes	Total	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs du régime	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au début</b>	(74 198)	53 803	(20 395)	(12 435)	—	(12 435)	(32 830)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	(6 425)	—	(6 425)	(1 348)	—	(1 348)	(7 773)
Produit (charge)							
d'administration	—	(159)	(159)	—	—	—	(159)
d'intérêts	(2 530)	1 916	(614)	(420)	—	(420)	(1 034)
Incidence sur le résultat net	(8 955)	1 757	(7 198)	(1 768)	—	(1 768)	(8 966)
Réévaluations :							
Rendement des actifs des régimes net de l'intérêt sur les actifs	—	(5 658)	(5 658)	—	—	—	(5 658)
Gain découlant des changements dans les hypothèses financières	18 578	—	18 578	2 016	—	2 016	20 594
Gain (perte) liée à l'expérience	(794)	—	(794)	3 186	—	3 186	2 392
Incidence des réévaluations sur l'autre élément du résultat global	17 784	(5 658)	12 126	5 202	—	5 202	17 328
Cotisations :							
Du Fonds	—	4 869	4 869	—	140	140	5 009
Participants aux régimes	(1 376)	1 376	—	—	—	—	—
Prestations versées	964	(964)	—	140	(140)	—	—
	(412)	5 281	4 869	140	—	140	5 009
<b>Solde à la fin</b>	(65 781)	55 183	(10 598)	(8 861)	—	(8 861)	(19 459)

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.2 Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles importantes sont les suivantes :

	31 mai 2023		31 mai 2022	
	Régimes de retraite	Régime d'assurances collectives	Régimes de retraite	Régime d'assurances collectives
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	4,95 %	4,95 %	4,85 %	4,85 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	—	4,00 %	—
Table de mortalité	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé
<b>Coûts constatés au titre des prestations constituées</b>				
Taux d'actualisation	4,85 %	4,85 %	3,40 %	3,40 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
Taux d'augmentation des salaires	4,00 %	—	3,50 %	—
Table de mortalité	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé	CPM 2014 pour secteur privé

Au 31 mai 2023, la durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies est de 20,3 années (20,7 années au 31 mai 2022) pour les régimes de retraite et de 16,0 années (15,9 années au 31 mai 2022) pour le régime d'assurances collectives.

**Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi**

**Notes complémentaires aux états financiers**

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

**21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)**

**21.3 Analyse de sensibilité**

Le tableau qui suit présente une analyse de la sensibilité de l'obligation au titre des prestations définies aux changements d'hypothèses indiquées. L'analyse de sensibilité a été faite en faisant varier chacune des hypothèses individuellement. En fonction des variations réelles observables dans le futur, il est fort possible que certaines de ces hypothèses soient corrélées, ce qui pourrait amplifier ou atténuer l'incidence sur les obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

	<u>Variation de l'hypothèse</u>	<u>Augmentation de l'hypothèse</u>	<u>Diminution de l'hypothèse</u>
	%	\$	\$
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations définies (régimes de retraite)</b>			
Taux d'actualisation	1	(11 175)	14 938
Taux d'inflation	1	2 887	(4 280)
Taux d'augmentation des salaires	1	3 414	(3 627)
Taux de mortalité	10	(1 200)	1 320
<b>Incidence sur l'obligation au titre des prestations d'assistance médicale postérieure à l'emploi (régime d'assurances collectives)</b>			
Taux d'actualisation	1	(1 214)	1 527
Taux d'inflation	1	1 493	(1 209)
Taux de mortalité	10	(291)	324

**21.4 Répartition des actifs**

La juste valeur des actifs des régimes a été répartie comme suit :

	<u>31 mai 2023</u>	<u>31 mai 2022</u>
	%	%
<b>Actifs cotés en Bourse</b>		
Actions canadiennes	11,1	12,6
Actions étrangères	37,8	40,0
<b>Actifs non cotés en Bourse</b>		
Obligations	29,1	29,4
Autres	22,0	18,0
	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

**21.5 Risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi**

Les principaux risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi sont :

- Risque d'investissement

L'obligation au titre des prestations constituées est calculée en utilisant un taux d'actualisation. Si les rendements des actifs de la caisse sont inférieurs à ce taux d'actualisation, un déficit sera créé.

- Risque de taux d'intérêt

Une variation des taux obligataires affectera la valeur des obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi.

## Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi

### Notes complémentaires aux états financiers

(en milliers de dollars, sauf si autrement spécifié)

## 21 Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

### 21.5 Risques associés aux avantages postérieurs à l'emploi (suite)

- Risque de longévité

Une amélioration plus importante de l'espérance de vie que celle prévue dans les tables utilisées augmentera la valeur des obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi.

- Risque d'inflation

Les obligations reliées aux avantages postérieurs à l'emploi sont calculées en considérant un certain niveau d'inflation. Une inflation réelle supérieure à celle anticipée aura pour effet d'augmenter la valeur de ces obligations.

### 21.6 Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi, déduction faite des impôts

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2023	2022
	\$	\$
Réévaluation des passifs nets reliés aux avantages postérieurs à l'emploi	3 224	17 328
Impôts différés	(426)	(1 984)
	<u>2 798</u>	<u>15 344</u>

## 22 Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

	Exercices terminés les	
	31 mai	
	2023	2022
	\$	\$
<b>Variation des éléments hors caisse</b>		
Débiteurs et autres actifs	(694)	(4 066)
Impôts sur le résultat	(15 037)	(23 473)
Impôt en main remboursable	21 488	6 489
Créditeurs et autres passifs	142	1 831
	<u>5 899</u>	<u>(19 219)</u>
<b>Autres informations sur les éléments de trésorerie</b>		
Intérêts reçus	26 767	26 580
Dividendes et distributions reçus	17 237	20 333

## 23 Renseignements additionnels

Le *Relevé du coût des investissements en capital de développement* (audité), le *Relevé des autres investissements* (non audité), ainsi que le *Répertoire de la quote-part de Fondation du coût des investissements effectués par les fonds partenaires ou spécialisés* (non audité), sont disponibles au siège social du Fonds, sur son site Web ([www.fondation.com](http://www.fondation.com)) ou sur le site Web de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).